

De : SML <ch@lesml.org>  
Objet : Démographie médicale : le médecin volant enfin officialisé  
Date : 9 mai 2012 18:54:11 HAEC  
À : veille@presse-infosplus.fr



22, rue de Vaugelas  
75015 Paris  
T.0(33) 1.53.68.01.00  
F.0(33) 1.42.50.89.05  
lesml@lesml.org

Contacts Presse  
Dr Christian JEAMBRUN  
Président  
01.53.68.01.00

Dr Roger RUA  
Secrétaire général  
06.63.23.45.05

Frédérique MARTZ  
06.15.70.92.39

[www.lesml.org](http://www.lesml.org)

## Communiqué

Paris, le 9 mai 2012.

La parution du décret ministériel du 7 mai 2012, portant modification du code de Déontologie médicale donne enfin vie à un concept original soutenu par le SML, depuis plusieurs années : le médecin volant.

En effet, la modification de l'article concernant les dispositions réglementaires dans le cadre du remplacement en médecine libérale permettra enfin au médecin de travailler sur un autre site tout en se faisant remplacer dans son cabinet habituel.

Cet aménagement du code de Déontologie médicale sera donc très contributif à la lutte entreprise par le SML contre la désertification médicale.

Le SML tient à saluer la pugnacité de son responsable régional Bretagne, le docteur Eric Henry. Ce dernier va d'ailleurs pouvoir appliquer très rapidement ces nouvelles dispositions dans le cadre de l'expérimentation de Belle Ile en mer.

Le SML se félicite de voir encore une fois une de ses idées innovantes aboutir à l'amélioration de nos conditions d'exercice.

Pour ne plus recevoir ce courrier suivez [ce lien](#)